

Photo A : Vue vers Mauzé-Thouarsais depuis la rue de la Croix Blanche.



Photo B : Vue du merlon, à hauteur d'homme, depuis la route communale n°11. Le talus végétalisé masque le merlon de matériaux inertes



Photo C : Depuis la voie communale n°11, à droite, vue du merlon, et à gauche, vue sur les habitations de Mauzé-Thouarsais.



Photo D : Entrée de Mauzé-Thouarsais depuis la rue de la Croix Blanche. Le merlon de 17m reste visible mais sa taille sera atténuée par le merlon planté.

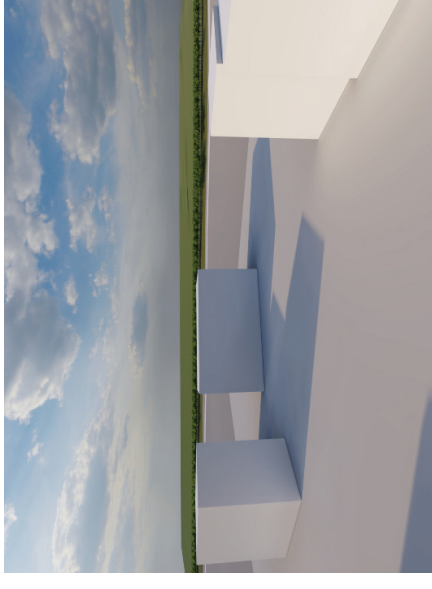
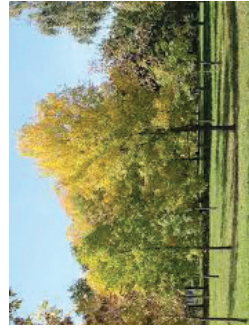


Photo E : Vue sur le merlon depuis les habitations proches de la rue de la Croix Blanche.

PALETTE VEGETALE proposée pour le merlon de terre végétale (liste non exhaustive)

ARBRES



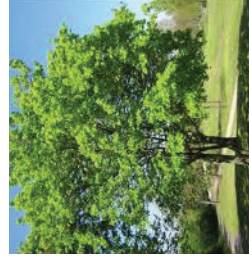
Frêne commun (Fraxinus excelsior)



Erable champêtre (Acer campestre)



Erable de Cappadoce (Acer cappadocicum)



Copalme d'Amérique (Liquidambar styraciflua)



Chêne rouge d'Amérique (Quercus rubra)



Cornouiller sanguin (Cornus sanguinea)



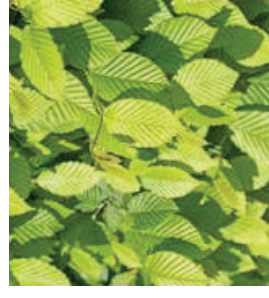
Genêt à balais (Cytisus scoparius)



Tilleul à petites feuilles (Tilia cordata)



Charme commun (Carpinus betulus)



ARBUSTES